

des Nations Unies. Il est encourageant de signaler au passage que, même avant ce succès de l'Assemblée générale, un sondage effectué auprès d'étudiants américains révélait que l'Organisation des Nations Unies est celle des organisations politiques et économiques qui jouit de la plus grande crédibilité.

J'espère que les réalisations de la septième session extraordinaire ouvriront maintenant des possibilités nouvelles pour les rencontres à venir comme la Conférence de Paris des pays producteurs et consommateurs de pétrole et la quatrième Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED) — possibilités de plus grande coopération dans la longue élaboration d'un ordre mondial plus juste et plus sain.

### **Stratégie de la coopération canadienne pour 1975-1980**

Dans son allocution du nouvel an, au début de 1975, le premier ministre, M. Pierre-Elliott Trudeau, a demandé à la population canadienne de se préparer à un «partage» encore plus grand, tant à l'intérieur du pays que sur le plan international.

Tout compte fait, a-t-il déclaré, la dureté des temps ne saurait être dite insupportable au Canada et dans les autres pays industrialisés, mais dans le Tiers monde, pour des millions d'hommes, de femmes et d'enfants, elle est le piège atroce de la faim et de la famine. Individuellement, nous ne pouvons peut-être pas faire beaucoup. Mais nos moindres contributions sont précieuses, bien que pour l'essentiel les choses soient entre les mains des gouvernements et des organismes internationaux.

La Stratégie de coopération au développement international pour 1975-1980, que vient d'adopter le gouvernement canadien, est une réponse aux forces, tant morales que politiques, qui militent en faveur de l'instauration d'un nouvel ordre mondial. Utilisée comme point de repère, elle nous permettra de mesurer le chemin que nous parcourons au cours des cinq prochaines années et de déployer nos efforts en fonction de l'évolution constante de la situation mondiale.

Cette prise de position, la première du genre en 25 ans de coopération canadienne au développement, gravite autour de cinq thèmes principaux.

#### **1. Partage des richesses**

Le Canada, de concert avec plusieurs autres pays de l'OCDE, a montré qu'il entend faire sa part. Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, M. Allan MacEachen, a réitéré notre engagement en ce sens lors de la septième session extraordinaire. «Nous réaffirmons, a-t-il dit, notre détermination d'atteindre l'objectif officiel

de 0,7 p. 100 du PNB, fixé par les Nations Unies, en augmentant tous les ans et proportionnellement à notre PNB, nos dépenses au titre de l'aide publique au développement.» Notre apport franchira cette année le cap du milliard de dollars, ce qui représente 0,6 p. 100 du PNB, et un taux moyen de croissance annuelle de 20 p. 100 au cours des cinq dernières années.

Notre Stratégie prévoit que les pays les plus pauvres, en plus de recevoir une part plus grande de l'aide bilatérale canadienne, bénéficieront davantage de subventions que de prêts. Ainsi, 90 p. 100 de nos affectations d'aide bilatérale ira aux pays en développement dont les revenus sont les plus faibles pour des projets touchant les couches sociales les plus défavorisées.

#### **2. Pour la self-reliance des peuples**

L'un des objectifs primordiaux du Canada est d'appuyer les efforts déployés par les pays en développement pour favoriser leur croissance économique et l'évolution de leur propre société. La coopération au développement consiste avant toute chose à appuyer les efforts de *self-reliance* d'un pays. Il nous incombe donc, du fait même de notre Stratégie, de choisir comme nos principaux partenaires de coopération les pays qui partagent nos objectifs, qui respectent les droits fondamentaux de l'homme et qui emploient leurs ressources à améliorer le sort de la majorité de leurs habitants. Le Canada insistera également sur la coopération dans le cadre des organisations régionales qui sont au service de régions particulières ou de groupes de pays du Tiers monde. Il appuiera de plus en plus les projets à caractère régional qui améliorent l'impact et l'efficacité de l'aide canadienne au développement, et particulièrement les institutions qui favorisent le développement des pays les plus pauvres de leur région.

#### **3. Créativité et innovation**

Pour en obtenir un impact maximum, le Canada concentrera davantage son assistance sur les problèmes critiques de développement étudiés par les grandes conférences mondiales de ces dernières années — l'alimentation, par exemple, le développement rural, l'éducation et la formation de base, la santé publique, le logement et l'énergie. Ce sont tous là des problèmes qui intéressent directement le bien-être des masses dans les pays en développement. La recherche dans et par les pays du Tiers monde doit être considérée de plus en plus comme un véritable instrument du développement et nous la traiterons comme telle, de même que nous